

BREVE DES ELUS et du RS CGT AU CSE HELPLINE

ILS PARLENT DU POUVOIR D'ACHAT !!!! NOUS, ON EXIGE DES REVALORISATIONS DES SALAIRES

La direction de HELPLINE dénonce « la prime d'assiduité » à compter du 1er juillet 2022.

La prime semestrielle sera donc versée une dernière fois fin juillet et sera remplacée par une augmentation mensuelle de 74 € brut pour un temps plein (au prorata pour un temps partiel) "...afin de donner du pouvoir d'achat aux salariés bénéficiaires".

Si cette augmentation vient artificiellement augmenter le salaire de base, elle n'augmente pas pour autant la rémunération des salariés assidus.

Bien que ce système de prime fût une mesure discriminatoire que nous avons longtemps dénoncée, nous ne voyons pas aujourd'hui, alors que la crise du coût de la vie fait basculer des salariés dans la pauvreté, en quoi cette mesure apporte un quelconque bénéfice aux salariés ?

Aucune augmentation, aucun partage réel des valeurs !



La CGT a interpellé la direction lors de la réunion du CSE tenue le 07 juillet dernier, demandant de prendre des mesures plus engageantes permettant à tous les salariés de s'y retrouver. La Direction attend "avec assiduité" les futurs décrets qui déboucheront certainement sur des "primes" qui n'auront qu'un effet temporaire et n'empêcheront pas la baisse du salaire réelle.

L'urgence est grande de réaliser une hausse générale des salaires, tant pour faire face à l'inflation que pour rémunérer dignement notre travail et revaloriser nos métiers.

La direction ne semble pas l'entendre de cette oreille alors que la situation financière de l'entreprise est florissante et qu'une distribution extraordinaire de dividende de 21 M€ a été réalisée en 2022 pour l'année entre les actionnaires, soit 82% du bénéfice distribuable au niveau du groupe.

Le salaire doit garantir les moyens nécessaires à l'existence et permettre l'épanouissement des salariés par l'élévation de leur niveau de vie en dehors de tout autre élément de rémunération, par nature variable, et qui ne permettrait pas la réponse évolutive aux besoins.

C'est pourquoi nous demandons d'urgence une augmentation générale des salaires pour fidéliser les salariés de Help Line et en finir avec le turn-over incessant

UN LOGEMENT DÉCENT POUR TOUS LES SALARIÉS

L'évolution à la baisse des salaires ne permettent plus de faire face aux conditions d'endettement pour l'accès au logement.

Pour la CGT, Action Logement doit répondre aux attentes et besoins de tous les salariés

Nous sommes bien loin du compte et bien loin de l'objectif originel du 1% logement à savoir, le droit au logement pour tous les salariés.

Combien de nos collègues se voit refuser l'accès au logement car leur rémunération n'est pas suffisante pour une attribution alors qu'Action Logement est censé proposer accessible à tous ?

La direction doit s'impliquer pour que les salariés ne soit pas exclu du droit au logement en revalorisant les salaires.

BREVE DES ELUS et du RS CGT AU CSE HELPLINE

INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE, STOP À L'HYPOCRISIE !

La Direction propose un projet de plan "très ambitieux" et affiche une absence d'inégalité entre les femmes et les hommes

La création d'un index sur l'égalité salariale tel que construit par le gouvernement, s'avère être un outil de dissimulation de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes.

Aucune transparence ! l'index égalité salariale est une auto-évaluation des employeurs que personne ne peut vérifier

10 % d'écart de rémunération entre femmes et hommes permettent d'obtenir une note de 95/100 !

Non prise en compte du montant des augmentations ! Les indicateurs 2 et 4, comparent seulement le nombre de femmes et d'hommes augmenté-e-s

L'essentiel des facteurs structurels d'écart entre les femmes et les hommes est évacué Pour éviter la sanction, les entreprises ont 3 ou 4 ans pour atteindre 75/100. Avec un tel index, on peut être sûr qu'en 2022, elles auront toutes dépassé ce seuil, sans que la situation des femmes ne se soit améliorée... avec des écarts de salaires toujours dissimulés.

Cet index est une provocation pour les femmes !

La CGT fait la transparence

Pour permettre aux salariés de se mobiliser et d'exiger l'égalité, la CGT et ses élus vont transmettre aux salariés l'ensemble des données qui seront communiquées par les employeurs.

CONGES PAYES - MERCI AU GREVISTE DE 1936

À l'heure où le patronat entend défaire un à un tous les acquis sociaux obtenus par la lutte, à l'heure où les médias relayent les discours patronaux et ultralibéraux, **notre section syndicale propose, d'aller dans le sens du progrès social !** C'est pourquoi en cette période estivale évoquons un acquis qui semble évident aujourd'hui mais qui a été obtenu à force de luttes.

Il est toujours bon de comprendre d'où on vient où on va... Aujourd'hui, personne n'imaginerait que les congés payés puissent ne pas exister... et pourtant... Il a fallu les grèves de mai-juin 1936 pour que le patronat et le gouvernement accordent, entre autres, les deux semaines de congés payés, de peur de perdre bien plus. L'idée de vacances payées émerge dans les années 1920. **En 1926, le congrès de la CGT revendique le droit à des congés payés.**

Dans la nuit du 7 au 8 juin 1936, à l'hôtel Matignon à Paris, sont officiellement signés les accords dits de Matignon, entre le Président du Conseil, Léon Blum, la Confédération générale de la production française (l'organisation patronale ancêtre du Medef) et la CGT.

Ces accords prévoient la généralisation des conventions collectives, la création des Délégués du Personnel et une augmentation de 12 % des salaires. Cependant la mémoire des français ne retiendra que la semaine des 40 heures et l'octroi de deux semaines de congés payés qui leur permettront de partir en vacances dès l'été 1936.

La loi est promulguée le 20 juin 1936. Ainsi, en quelques jours, une réforme sociale considérée comme utopique pendant des décennies est finalement adoptée. On connaît la suite avec ces images des premiers départs massifs (et encore il ne furent qu'environ 600.000 en 1936, puis 1,8 million en 1937), l'essor des colonies de vacances, l'invention des billets SNCF à tarifs réduits, etc..

Pour cette période de congé, la CGT vous souhaite un bon repos et nous vous attendons pour les prochaines luttes.

RETROUVEZ TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE EN FLASHANT CE QR CODE

<https://helpline.reference-syndicale.fr> - Prise de contact : contact@cgt helpline.fr

